

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 juillet, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 1^{er} juillet 2025 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Étaient Présents : Mesdames Catherine BARRAJA, Juliana CHICHMANIAN, Claudine KHOKHLOV, Monica LAUGIER, Nicole PIEFFORT, Patricia DEGUS, Gisèle AMEDEO-PASQUI, Sonia PORTES, Patricia BONIFACI, Caroline BEUIL, Gisèle MARCHESSOU.

Messieurs Jean-Louis BAUCHET, Jean-Louis ZAMBERNARDI, Charles RIGUCCI, Richard CONTE, José COSENTINO, Marco FUGARO, Régis BELLI, Yohann GHIGO, Franck MARZAT, Alain CURTI.

Absents avec procuration :

Madame Joëlle BRAVETTI donne pouvoir à Madame Sonia PORTES,
Monsieur André BEZZINA, donne pouvoir à Monsieur le Maire,
Monsieur Xavier LAGACHE, donne pouvoir à Madame Catherine BARRAJA,
Madame Eva SCOLARI, donne pouvoir à Madame Nicole PIEFFORT,
Monsieur Frédéric LEDEUX donne pouvoir à Madame Caroline BEUIL,
Monsieur Robert BOJANOVICH donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis BAUCHET.

Absents :

Monsieur Robert CAPELIER.

Monsieur Yohann GHIGO est élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°1 : ACTUALISATION DES MODALITES DE MAINTIEN OU DE SUPPRESSION DE L'IFSE DES DELIBERATIONS PORTANT SUR LE RIFSEEP

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

DÉLIBÉRATION N°2 : ACTUALISATION DES MODALITES DE MAINTIEN OU DE SUPPRESSION DE LA DELIBERATION PORTANT SUR L'INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT POUR LA FILIERE POLICE MUNICIPALE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

DÉLIBÉRATION N°3 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

DÉLIBÉRATION N°4 : POLICE MUNICIPALE : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR SERVICE VIDEO SURVEILLANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

DÉLIBÉRATION N°5 : 50^{ème} ANNIVERSAIRE DU COLLEGE Jean COCTEAU- Subvention exceptionnelle

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

DELIBERATION N°6: CITADELLE – RESTAURATION DE LA COURTINE EST ET DU CHEMIN DE RONDE DES BASTIONS DE LA DARSE ET DE LA RADE - ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT- DEMANDES DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

DÉLIBÉRATION N°7 : ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS SIMILAIRES A CELLES CONFIEES DANS LE CADRE DU MARCHE PUBLIC N°2023-05 - ENTRETIEN DE LA CHAUSSEE DE LA PROMENADE DES MARINIERES A VILLEFRANCHE-SUR-MER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

DÉLIBÉRATION N°8 : COLLECTION DES MUSEES- Acquisition de 2 œuvres

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

DÉLIBÉRATION N°9 : MUSEES-Avenant à la convention avec les Editions Giletta

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

DÉLIBÉRATION N°10 BOUTIQUE DES MUSEES –Tarifs de nouveaux produits

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

DÉLIBÉRATION N°11 : GALA DE DANSE DES EXCELLENCES ET MASTERCLASS 11-12 juillet 2025 Contrat de co-production avec l'Association AMORPHOUS DANCE COMPAGNY-Francesco Curci

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

DÉLIBÉRATION N°12 : CONCERT ET MASTERCLASS -25-26 Octobre 2025- Contrat de coréalisation avec l'Association La TRINQUETTE JAZZ CLUB

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE